

# HONORAIRES SECTEUR BITERROIS ET ENVIRONS



Montant de la transaction	Honoraires mandat simple	Honoraires mandat exclusif
De 0€ à 40.000€	3.500€ TTC	3.000€ TTC
De 40.001€ à 50.000€	4.500€ TTC	4.000€ TTC
De 50.001€ à 100.000€	6.000€ TTC	5.500€ TTC
De 100.001€ à 150.000€	7.000€ TTC	6.500€ TTC
De 150.001€ à 200.000€	7.500€ TTC	7.000€ TTC
De 200.001€ à 250.000€	8.500€ TTC	8.000€ TTC
De 250.001€ à 300.000€	9.500€ TTC	9.000€ TTC
De 300.001€ à 330.000€	10.000€ TTC	9.500€ TTC
De 330.001€ à 350.000€	10.500€ TTC	10.000€ TTC
De 350.001€ à 380.000€	11.500€ TTC	11.000€ TTC
De 380.001€ à 400.000€	12.500€ TTC	12.000€ TTC
Au-delà de 400.000€	3.5%	3%

Le consommateur est informé que : "La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle et uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente" conformément à la note de préconisations de la DGCCRF suite à l'arrêté du 01.01.2017.

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire convenue. Les tarifs s'entendent toutes taxes comprises (TTC).

Barèmes en vigueur au 1<sup>er</sup> mai 2020, Barèmes non retro actif.

ESTIMATION ECRITE : 60€ TTC

HONORAIRES SUR LOCATION : 10€ du m<sup>2</sup> (Décret d'application prévu par la loi Alur au 15 sept 2014) Frais de bail et d'état des lieux inclus.

---

## HONORAIRES HAUTS CANTONS HERAULTAIS ET TARN



Montant de la transaction	Honoraires mandat simple	Honoraires mandat exclusif
De 0€ à 40.000€	3.500€ TTC	3.000€ TTC
De 40.001€ à 50.000€	4.500€ TTC	4.000€ TTC
De 50.001€ à 100.000€	6.000€ TTC	5.500€ TTC
De 100.001€ à 150.000€	6% TTC	6% - 500€ TTC
De 150.001€ à 200.000€	6% TTC	6% - 500€ TTC
De 200.001€ à 250.000€	5% TTC	5% - 500€ TTC
De 250.001€ à 300.000€	5% TTC	5% - 500€ TTC
De 300.001€ à 330.000€	4% TTC	4% - 500 € TTC
De 330.001€ à 350.000€	4% TTC	4 % - 500 €TTC
De 350.001€ à 380.000€	4% TTC	4% - 500 € TTC
De 380.001€ à 400.000€	4%TTC	4% - 500 € TTC
Au-delà de 400.000€	3.5%	3%

Le consommateur est informé que : "La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle et uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente" conformément à la note de préconisations de la DGCCRF suite à l'arrêté du 01.01.2017.

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire convenue. Les tarifs s'entendent toutes taxes comprises (TTC).

Barèmes en vigueur au 1<sup>er</sup> mai 2020, Barèmes non retro actif.

ESTIMATION ECRITE : 60€ TTC